

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ANTOINE-LABELLE
COMITÉ ADMINISTRATIF**

Procès-verbal du comité administratif de la MRC d'Antoine-Labelle, tenu à la salle des Préfets, édifice Émile-Lauzon, 405, rue du Pont à Mont-Laurier, le 11 février 2021 à 13h30, la séance ordinaire ayant été convoquée selon les dispositions de la réglementation en vigueur ; ledit comité administratif étant autorisé à siéger à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux, pourvu que cette séance soit publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat des délibérations entre les membres, suivant l'Arrêté numéro 2020-029 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 26 avril 2020 concernant l'ordonnance de mesures visant à protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la COVID-19.

Sont présents et forment le quorum requis :

M. Gilbert Pilote, préfet
M. Daniel Bourdon, membre
M. Denis Charette, membre
M. Pierre Flamand, membre
M. Normand St-Amour, membre

Est absent :

M. Georges Décarie, préfet suppléant

Me Mylène Mayer, secrétaire-trésorière directrice générale, et Mme Karine Labelle, adjointe administrative à la direction générale, sont également présentes.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le préfet, M. Gilbert Pilote, ouvre la séance à 13 h 30. La directrice générale vérifie les présences.

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15604-02-21

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Normand St-Amour et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

AGENDA DES RÉUNIONS ET DES PROCHAINES SÉANCES

Les membres du Comité administratif prennent connaissance des prochaines rencontres prévues à l'agenda pour les mois de février et mars 2021.

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15605-02-21

MODIFICATION À LA SÉANCE PRÉVUE LE 11 MARS 2021

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Normand St-Amour et résolu à l'unanimité d'apporter une modification à la séance du comité administratif prévue le jeudi 11 mars 2021 à 13 h 30. Celle-ci se tiendra à 9 h 00 plutôt que 13 h 30, le jeudi 11 mars 2021.

ADOPTÉE

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15606-02-21

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU 14 JANVIER 2021**

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par M. Daniel Bourdon et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 janvier 2021 tel que rédigé.

ADOPTÉE

CORRESPONDANCE DES SERVICES

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

PROVENANCE

SUJET

Mun. Notre-Dame-de-Pontmain	Bail locatif MRC et Notre-Dame-de-Pontmain
MCC	Demande d'aide financière Convention à signer – Patrimoine immobilier
Mun. Sainte-Anne-du-Lac	Résolution et bail – Brancher Antoine-Labelle
Maison Lyse Beauchamp	Rapport itinérance et Gare 2000
SHQ	Engagement du budget PRR 2020-2021
MEI	PAUPME (AERAM) Avenant au contrat de prêt
Mun. St-Aimé-du-Lac-des-Îles	Résolution #3756-21-07-71 Projet Brancher Antoine-Labelle – Entente d'entretien pour centre de données extérieur
Mun. Ste-Anne-du-Lac	Résolution #100124-01-2021 Projet Brancher Antoine-Labelle – Bail locatif pour l'établissement d'un centre de données extérieur
Mun. Ste-Anne-du-Lac	Résolution 100113-01-2021 Adoption du programme régional d'aménagement, d'inspection, d'entretien et d'évaluation des bornes-fontaines
MAMH	Lettre – Composition du comité de vitalisation
Mun. Notre-Dame-du-Laus	Résolution #385-12-2020 Surveillance de chantier et contrôle des matériaux
Mun. Notre-Dame-de-Pontmain	Résolution #2020-12-2665 Adoption du programme régional d'aménagement, d'inspection, d'entretien et d'évaluation des bornes-fontaines

MSP	Rétablissement des sommes pour la formation des pompiers volontaires – Volet 3
MTQ	PADTC – Année 2019 – Transport interurbain
MTQ APALL	Programme d’aide – Voirie locale Demande d’accès au système de radiocommunication
MCC	Convention à signer pour PSMMPI Convention modifiée
UPA Ville de Rivière-Rouge	Lettre à la MRC – Chantier Désiré Bail – Centre de données extérieurs BAL Secteur Ste-Véronique et Rivière-Rouge
Ville de Rivière-Rouge	Résolution 062/02-02-2021 – Appui à la mun. de Chute-St-Philippe quant au projet pilote interdisant la récolte d’un cerf de Virginie mâle ne possédant pas au moins 3 pointes de 2,5 cm ou plus d’un côté du panache
Ville de Rivière-Rouge Ville de Rivière-Rouge	Appui à la MRCAL – Revendications VPT Résolution – Aucun dépôt de liste pour la VPT 2021

SERVICES FINANCIERS

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15607-02-21

REGISTRES DE CHÈQUES GÉNÉRAL ET DES SALAIRES - JANVIER 2021

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l’unanimité d’accepter pour dépôt les registres de chèques suivants :

- le registre de chèques général, portant les numéros 56521 à 56636, totalisant 1 369 685.06 \$ et portant sur la période du 1^{er} au 31 janvier 2021;
- le registre de chèques des salaires, portant les numéros 517887 à 517903 (élus), les numéros 517837 à 517886 (employés), et les numéros 517904 à 517952 (employés), totalisant 147 387.12 \$, tous en dépôts bancaires et portant sur la période du 1^{er} au 31 janvier 2021.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15608-02-21

REGISTRE DES PRÉLÈVEMENTS - JANVIER 2021

Il est proposé par M. Normand St-Amour, appuyé par M. Denis Charette et résolu à l’unanimité d’accepter pour dépôt le registre des prélèvements, portant les numéros 62 à 68, au montant de 87 603.68 \$ et portant sur la période du 1^{er} au 31 janvier 2021.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15609-02-21

REGISTRE DE CHÈQUES DE LA COUR MUNICIPALE - JANVIER 2021

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l’unanimité d’accepter tel que déposé le registre de chèques de la Cour

municipale, portant les numéros 1212 à 1219, totalisant 74 433.59 \$ et portant sur la période du 1^{er} au 31 janvier 2021.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15610-02-21

REGISTRE DE CHÈQUES DES TPI - JANVIER 2021

Il est proposé par M. Daniel Bourdon, appuyé par M. Normand St-Amour et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé le registre de chèques des TPI, portant les numéros 1404 à 1406, totalisant 3 249.52 \$ et portant sur la période du 1^{er} au 31 janvier 2021.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15611-02-21

REGISTRE DE CHÈQUES DU FONDS DE GESTION DES BAUX DE VILLÉGIATURE - JANVIER 2021

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par M. Normand St-Amour et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé le registre de chèques du Fonds de gestion des baux de villégiature, chèques portant les numéros 491 et 492, totalisant 264.12 \$ et portant sur la période du 1^{er} au 31 janvier 2021.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15612-02-21

COMPTES À RECEVOIR DE 60 JOURS ET PLUS

Il est proposé par M. Daniel Bourdon, appuyé par M. Denis Charette et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé, sujet à vérification, l'état des comptes à recevoir de 60 jours et plus, totalisant des soldes impayés de 3 363.65 \$, incluant les intérêts, au 31 janvier 2021.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15613-02-21

ABROGATION DES RÉSOLUTIONS QUANT À L'AUTORISATION DE SIGNATURE AUPRÈS DE REVENU QUÉBEC ET REVENU CANADA

ATTENDU le départ à la retraite de l'adjointe à la direction générale aux activités financières, Mme Nicole Laurin;

ATTENDU l'embauche à titre d'adjointe à la direction générale aux activités financières, Mme Caroline Richer (MRC-CC-13790-06-20 & MRC-CC-13895-10-20);

ATTENDU la résolution MRC-CC-13938-11-20 quant au changement du représentant autorisé pour le gouvernement du Québec et la résolution MRC-CC-13939-11-20 quant au changement du représentant autorisé pour le gouvernement du Canada;

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Normand St-Amour et résolu à l'unanimité d'abroger les résolutions MRC-CA-11796-06-10 et MRC-CA-14258-05-17 quant aux autorisations relatives auprès des ministères du Revenu du Québec pour la MRC d'Antoine-Labelle.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15614-02-21

MODIFICATION À LA RÉSOLUTION MRC-CA-15531-11-20 :
RECOMMANDATION DES SOMMES IMPUTÉS AU FONDS
RÉGIONS ET RURALITÉ (FRR) - VOLET 2 | SOUTIEN À LA
COMPÉTENCE DE DÉVELOPPEMENT LOCAL ET RÉGIONAL

ATTENDU l'erreur de transcription apparaissant à la résolution MRC-CA-15531-11-20;

Il est proposé par M. Normand St-Amour, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité de modifier la résolution MRC-CA-15531-11-20 : Recommandation des sommes imputés au Fonds régions et ruralité (FRR) - Volet 2 | Soutien à la compétence de développement local et régional afin d'y lire que la contribution aux Parcs régionaux est d'un montant de 51 000 \$, plutôt que 57 000 \$.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15615-02-21

DÉTERMINATION DES MONTANTS À REMBOURSER POUR 2020
DANS LE CADRE DES CENTRES DE DONNÉES DU PROJET
BRANCHER ANTOINE-LABELLE (BAL) À L'INTÉRIEUR DE
CERTAINS ÉDIFICES MUNICIPAUX

ATTENDU que les municipalités de Ferme-Neuve, Kiamika, Nominique et la Ville de Mont-Laurier ont conclu, avec la MRC, des baux locatifs pour l'établissement d'un centre de données quant au projet Brancher Antoine-Labelle;

ATTENDU l'article 6 de ces baux, quant à l'installation un dispositif permettant de comptabiliser la consommation en électricité des climatiseurs et des serveurs dans les cabinets;

ATTENDU que les cabinets sont en fonction dans les municipalités et ville depuis septembre 2019, mais que les appareils de lecture d'électricité n'ont pu être installés faisant en sorte que la MRC ne peut avoir de lecture de la consommation;

ATTENDU les 4 scénarios proposés afin de remédier à la situation;

ATTENDU que les dispositifs seront installés en février 2021;

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Daniel Bourdon et résolu à l'unanimité que la consommation 2020 soit déterminée suivant le montant dû pour 2021 aux municipalités et Ville et payable à celles-ci par la MRC sans intérêt lors de la facturation de l'année 2021.

Il est de plus résolu que les données recueillies pour mars 2021 serviront à l'établissement de la facturation pour les mois de janvier et février 2021.

ADOPTÉE

M. Denis Charette quitte la séance, il est 14 h 00.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

RAPPORT DU PRÉFET

Le préfet, M. Gilbert Pilote, mentionne que ses dernières activités et rencontres ont porté notamment sur :

- Rencontre quant aux problématiques de logement, avec M. Sylvain Pagé, du CISSS des Laurentides | 18 janvier 2021
- Rencontres hebdomadaires COVID Laurentides avec la Santé publique
- Comité culturel de la MRCAL | 19 janvier 2021
- Rencontre d'information avec le ministère de la Culture et des Communications (MCC) quant au programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier (PSMMPI) | 20 janvier 2021
- Formation relation avec journalistes | 25 janvier 2021
- Conseil de la MRC | 26 janvier 2021
- TGIRT Nord | 27 janvier 2021
- Rencontre avec la députée de Laurentides, Mme Chantale Jeannotte | 27 janvier 2021
- Table sur les CPE, organisée par l'UMQ | 28 janvier 2021
- Table des préfets | 3 février 2021
- Comité de sélection FRR volet 1 région des Laurentides | 4 février 2021
- Rencontre quant aux problématiques des CPE | 8 février 2021
- Rencontre avec le ministre Pierre Dufour quant à la création d'un bureau de projet | 8 février 2021
- Commission permanente sur l'énergie et ressources naturelles – FQM | 11 février 2021.

RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

La directrice générale informe les membres du Comité administratif des activités de la direction générale depuis la dernière séance, à savoir :

Administration :

- Poursuite des rencontres annuelles
- Coordination et échanges quant à la journée d'information sur le programme d'aide au logement
- Rédaction de l'appel d'offres FRR volet 3 « Signature et innovation »

Dossier IHV :

- Échange échancier équipe de pose et fusion Télécon | 27 janvier
- Situation équipe Télécon COVID | 8 février 2021
- Échange et correspondance CIMA+ pour application des taxes
- Échange mandat CTAL fil de service | 8 février 2021
- Publication d'un état de situation IHV dans le journal

Ressources humaines :

- Comité de gestion | 1^{er} février 2021
- Poursuite des rencontres annuelles
- Sélection des CV pour agent de vitalisation et agent du patrimoine immobilier | 1^{er} 2 février 2021
- Message de suivis aux employés concernant les annonces du gouvernement | 3 février 2021
- Entrevues pour agent de vitalisation et agent du patrimoine immobilier | 9 et 10 février 2021

- 2^e et dernier affichage obligation équité salariale

Communications :

- Élaboration d'un scénario long terme pour la démarche d'attractivité territoriale (indicateurs) avec la firme Visages Régionaux | 19 janvier 2021
- Rédaction politique des communications

Culture :

- Comité culturel | 19 janvier 2021
- Lancement de l'appel à projets Politique de soutien aux organismes culturels | 2 février 2021
- Rencontre comité directeur – Entente sectorielle | MAC LAU et Sociétés d'histoires | 15 janvier 2021

Comité jeunesse :

- Rencontre du comité jeunesse | 2 février 2021

Patrimoine immobilier :

- Tenue de la rencontre entre la MRC, le MCC et les municipalités et villes | 20 janvier 2021
- Rencontre téléphonique MCC pour Convention PSMMPI | 3 février 2021

Parc linéaire :

- Rédaction rapport des dépenses de la subvention Veloce III (Route Verte) pour 2020-2021
- Rédaction demande de subvention Veloce III (Route Verte) pour 2021-2022
- AGA et CA de la Corporation du P'tit Train du Nord | 27 janvier 2021
- Révision de l'entente avec la Maison Lyse-Beauchamp | 4 février 2021
- Réalisation de la programmation des travaux 2021

Aménagement et SGIRN :

- Échanges chantier Désiré
- Préparation cause petites créances | 3 février 2021
- Audience petites créances | 4 février 2021

Autres :

- Rencontres hebdomadaires COVID Laurentides | 18, 25 janvier, 1^{er} et 8 février 2021
- Échanges MAMH FRR | 21 janvier 2021
- Webinaire MSP SCRSI | 21 janvier 2021
- DG8 | 22 janvier 2021
- Séance du Conseil de la MRCAL | 26 janvier 2021
- Rencontre CAR-MRC | 26 janvier 2021
- Rencontre avec la députée de Laurentides, Mme Chantale Jeannotte | 27 janvier 2021
- Rencontre du comité de suivi du PGMR conjoint | 28 janvier 2021
- Rencontre planification stratégique du CA de Zone Emploi | 29 janvier 2021
- Sélection direction TACAL | 2 février 2021
- Rencontre du comité de sélection FRR volet 1 – Région des Laurentides | 4 février 2021
- Échange avec Francis Mayrand, directeur CDC, quant aux enjeux en développement social | 9 février 2021

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15616-02-21

**RAPPORT SUR L'APPLICATION DES RÈGLEMENTS NUMÉRO 359
ET 482**

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par M. Normand St-Amour et résolu à l'unanimité d'adopter le rapport sur l'application des règlements numéro 359 et 482 couvrant la période du 14 janvier 2021 au 11 février 2021.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15617-02-21

**INTÉRÊT ET PARTICIPATION FINANCIÈRE | ÉTUDE SUR LES
VILLÉGIATEURS**

ATTENDU que le Conseil des préfets et élus de la région des Laurentides (CPÉRL) demande l'intérêt de la MRC quant à la mise à jour d'une étude sur les villégiateurs datant de 2006 et commandée à l'époque par la MRC des Laurentides;

Il est proposé par M. Normand St-Amour, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité de ne pas participer à la mise à jour de l'étude sur les villégiateurs.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15618-02-21

**DEMANDE DE PROLONGATION QUANT AU PROJET DE
TRAVAILLEUR DE RUE DANS LE SECTEUR DE LA ROUGE ET
PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DE LA
LÉGALISATION DU CANNABIS**

ATTENDU l'aide financière accordée aux MRC par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) quant à la légalisation du cannabis;

ATTENDU la résolution MRC-CA-13647-02-20 par laquelle la MRC accorde une aide financière de 30 000 \$ au comité Errance/itinérance Rivière-Rouge pour l'embauche d'un travailleur de rue via l'organisme Arc-en-Soi, à même l'aide financière quant à la légalisation du cannabis;

ATTENDU la correspondance reçue le 22 mai 2020 du MAMH quant à la prolongation du délai d'utilisation jusqu'au 30 juin 2021 des sommes versées aux municipalités dans le cadre de cette aide financière;

ATTENDU la demande du comité Errance/itinérance Rivière-Rouge à l'effet d'avoir un délai supplémentaire pour réaliser leur projet et ainsi dépenser les sommes accordées;

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par M. Daniel Bourdon et résolu à l'unanimité d'autoriser le délai supplémentaire demandé pour dépenser les sommes allouées, et ce, jusqu'au 1^{er} avril 2021. À cette date l'organisme devra transmettre à la MRC le bilan des dépenses engagées et des actions réalisées.

ADOPTÉE

DEMANDE DE SOUTIEN AUX DÉMARCHES DU SYNDICAT DE L'UPA DE LA LIÈVRE AUPRÈS DU MAPAQ AFIN DE BONIFIER L'ENVELOPPE DE COMPENSATION POUR LES REMPLACEMENTS LORS DES REPOS DES DEUX VÉTÉRINAIRES

ATTENDU la demande d'appui du Syndicat de l'Union des producteurs agricoles (UPA) de la Lièvre quant aux démarches auprès du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) afin de bonifier l'enveloppe de compensation pour les remplacements lors des repos des deux vétérinaires;

ATTENDU que la région d'Antoine-Labelle a sur son territoire plusieurs producteurs agricoles dans le secteur animalier et que pour ces producteurs et la pérennité de leurs entreprises, le service de vétérinaire pour gros animaux est capital;

ATTENDU que la région avait jusqu'à tout récemment trois vétérinaires pour assurer le service pour la région, et qu'un de ces vétérinaires a quitté pour une autre région, ce qui a eu pour effet de surcharger les deux vétérinaires restantes;

ATTENDU que ce type de pratique pour un vétérinaire nécessite des gardes de nuit et de fin de semaine afin d'assurer un service adéquat pour les producteurs afin d'éviter des pertes coûteuses pour les producteurs;

ATTENDU que la charge de travail supportée par les deux vétérinaires au service des producteurs agricoles est énorme compte tenu du peu de ressources dont elles disposent et de leur situation familiale propre;

ATTENDU que la pandémie et la surcharge de travail vécues par les deux vétérinaires au service des producteurs pourraient entraîner de l'épuisement professionnel, ce qui en résulterait en une rupture de service pour les producteurs;

ATTENDU que l'un des moyens d'assurer auprès des deux vétérinaires en exercice des conditions de pratique qui leur évitent l'épuisement professionnel est de leur accorder des périodes de repos adéquates;

ATTENDU que pour assurer ces périodes de repos sans bris de service, le Bureau de vétérinaire des Hautes-Laurentides doit faire appel à une autre clinique afin qu'un vétérinaire se déplace et assure le service durant le temps de repos de l'un ou l'autre des vétérinaires de la région;

ATTENDU que le MAPAQ compense ces remplacements à hauteur de deux semaines par vétérinaire annuellement, ce qui est nettement insuffisant pour permettre un repos adéquat compte tenu de la situation vécue;

ATTENDU que lors de ces remplacements, on doit prévoir des conditions de logement pour les vétérinaires qui assurent le service et qui proviennent d'une autre région;

ATTENDU que le syndicat de la Lièvre désire entreprendre des démarches auprès du MAPAQ afin faire bonifier l'enveloppe de compensation déjà accordée pour les remplacements lors des périodes de repos;

ATTENDU que cette problématique a déjà été abordée au conseil de la MRC et que certaines pistes de solution ont été étudiées par le conseil.

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par M. Normand St-Amour et résolu à l'unanimité d'appuyer le Syndicat de l'Union des producteurs agricoles (UPA) de la Lièvre quant aux démarches auprès du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) afin de bonifier l'enveloppe de compensation pour les remplacements lors des repos des deux vétérinaires.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15620-02-21

DEMANDE DE COMMUNAUTEL QUANT À LA LOCATION DE LA FIBRE

ATTENDU l'implantation d'Internet haute vitesse par la CTAL dans les secteurs de La Macaza, Nominique et Rivière-Rouge;

ATTENDU que Communautel désire maintenir certains services à ses abonnés actuels dans l'attente que le service puisse être disponible pour l'ensemble de ses membres;

ATTENDU qu'à cet effet, Communautel doit maintenir la location de la fibre à la MRC;

ATTENDU la demande de Communautel à l'effet d'annuler la facturation pour la location de fibre, soit 1 000 \$ chacun pour les secteurs de La Macaza, Nominique et Rivière-Rouge, pour l'année 2021 et les années subséquentes;

Il est proposé par M. Normand St-Amour, appuyé par M. Daniel Bourdon et résolu à l'unanimité d'autoriser les services financiers à annuler la facturation à Communautel pour la location 2021 de fibre pour les secteurs de La Macaza, Nominique et Rivière-Rouge.

Il est de plus résolu qu'une demande devra cependant être déposée par l'organisme pour les années subséquentes.

ADOPTÉE

SERVICE D'INGÉNIERIE

RAPPORT DE LA DIRECTRICE DE SERVICE

Mme Julie Desrochers, directrice du service d'ingénierie, est présente. Depuis le dernier comité administratif, les principales activités du service d'ingénierie ont porté sur :

Services aux municipalités :

- Finalisation des dossiers de chantier et facturation 2020;
- Finalisation du montage de l'appel de services en surveillance et en contrôle pour les chantiers prévus en 2021, soit la mise à jour et discussion par rapport à la révision de l'appel d'offres et des estimés;
- Mise à jour des devis types;
- Planification, coordination, accompagnement et suivi des projets;
- Estimation et Plans et devis;
- Préparation du dossier de projet dans le cadre de l'élaboration d'un nouveau PIIRL;
- Gestion des données découlant des relevés en vue de la préparation de dossiers en vue de la conception;

- Finalisation des dossiers en cours de chantier (surveillance administrative);
- Vérification de factures en lien avec les dossiers en cours;
- Coordination de projets en cours avec d'autres professionnels;
- Accompagnement pour le dossier de cours à Kiamika;
- Préparation des documents d'appel d'offres des projets autorisés au PAVL pour l'été 2021;
- Début de la reddition de compte du PISRMM.

État d'avancement des projets sur le parc linéaire :

Pont km 198 :

- Plans et devis réalisés à 75% par WSP (demande d'arrêt des travaux le 9 novembre, en attente de retours du MTQ) – Lettre de suivi envoyée au MTQ le 16 décembre 2020 et suivi avec WSP le 23 décembre ;

Projet MAMH – Entente de 2M\$

- Rapport d'avancement, finalisation des plans et devis;

Pont Noir (Nominique)

- Accompagnement.

Présence lors des comités, formations, rencontres ou autre :

- Rencontres hebdomadaires de coordination d'équipe;
- FOR031 Hydraulique urbaine et des transports – Écoulement gravitaire (Formobile);
- Discussion avec d'autres Directeurs de services connexes de MRC;
- Adhésion à l'Association des Ingénieurs Municipaux du Québec;
- Comité de gestion.

SERVICE DE L'ÉVALUATION FONCIÈRE

RAPPORT DU DIRECTEUR DE SERVICE

M. Guy Quevillon, directeur du service de l'évaluation foncière, est présent et informe les membres des derniers travaux du service quant à l'organisation du service, la mise à jour des rôles et revisite et l'équilibrage des rôles 2022-2023-2024.

M. Daniel Bourdon quitte la séance, il est 14 h 50.

SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

RAPPORT DU DIRECTEUR DE SERVICE

M. Jocelyn Campeau, directeur du service de l'aménagement du territoire, est présent. Au cours du dernier mois, les principales activités du service de l'aménagement du territoire ont porté sur :

Calendrier des rencontres

- Potentiel acéricole à prioriser (18 janv.)
- Rencontre géomatique CERIU (20 janv.)

- Rencontres d'équipe SAT (20-27 janv., 9 fév.)
- Suivis direction générale (21 janv.)
- Rencontres de suivis PRMHH, PDZA, SADR3 (25-28 janv., 8 fév.)
- Rencontres géomatiques (25 janv., 9 fév.)
- Formation COUS TNO (26 janv. et 2 fév.)
- TGIRTN (27 janv.)
- Rencontre mise en valeur villégiature MERN (1^{er} fév.)
- Comité de gestion (1^{er} fév.)
- Dossier petites créances – cours d'eau (4 fév.)
- TGIRTS (10 fév.)
- Table de suivi MERN (11 fév.)

Parcs régionaux

- CA SDRK (19 janv.)
- Comité de suivi ministériel PRRK (8 fév.)
- CA PRPB (21 janv.)
- PRMD – rencontre nouvelle direction (20 janv.)

Gestion (ententes et conventions)

TPI

Planification et travaux

- Suivi du chantier de La Macaza, récolte partielle dans le ravage de chevreuil;
- Communication avec le MFFP et le MERN pour le renouvellement de la convention de gestion des TPI;
- Élaborer un plan de travail pour la mise à jour du PAFIT et PAFIO;
- Validation des érablières du projet PAP à proximité des blocs TPI;
- Planification des travaux 2021-2022; analyse cartographique, validation terrain, mise en commun avec CMVRR
- Dossier échange NDP (rencontres, visites, analyse)
- Dossier parc de la Biche LDC

Forêt privée

- Suivi de permis et détection

Aménagement du territoire

- Dossier TIAM : Révision de la cartographie entamée
- PRMHH : poursuite de la cartographie (MH, cours d'eau et lacs terminés), plan et préparation des outils de consultation
- Support aux inspecteurs
- Entente urbanisme :
Rivière-Rouge : rencontre de travail suivant avis préliminaire (19 janv. et 4 fév.)

TNO

- Suivi et fermeture des permis
- Rapport annuel 2020
- Planification 2021
- Rencontre protocole chemin Vanier

PDZA

Révision du PDZA :

- Portait et diagnostic : suivi avec MAPAQ pour les données, mise à jour des documents

Mise en œuvre 2020-2021 :

- Projet promotion agriculture dans les écoles : En attente d'une réponse du MAPAQ
- L'ARTERRE : Beaucoup d'échanges avec L'ARTERRE régional, intérêt marqué pour notre territoire

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15621-02-21

RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION DE LA MRC D'ANTOINE-LABELLE AU SERVICE L'ARTERRE (PDZA)

ATTENDU que la MRC d'Antoine-Labelle a adopté, le 27 janvier 2015, le Plan de développement de la zone agricole (PDZA) lequel contenait un projet visant la création d'une banque de terres permettant de faciliter l'achat, la vente et la location de lots agricoles cultivables dans la région (action #1.3);

ATTENDU que d'adhérer au projet ARTERRE permettait de mettre en place une banque de terres pour la MRC et de bénéficier de l'expertise et du savoir déjà établi par l'organisation;

ATTENDU que la MRC a adhéré au service en août 2017 et que l'entente était d'une durée de 3 ans;

ATTENDU les premières retombées comptées dans la MRC et la nécessité de maintenir le service L'ARTERRE sur le territoire;

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité de renouveler l'adhésion 2021 au service L'ARTERRE et d'autoriser les services financiers à payer le montant de 3 082 \$ selon les modalités prévues à l'entente (article 6.1), lequel sera puisé à même l'enveloppe 2021 du FRR – volet 2 quant aux actions du PDZA.

Il est de plus résolu d'autoriser la directrice générale à signer, pour et au nom de la MRC d'Antoine-Labelle, et à transmettre tout document visant la conclusion de l'entente pour l'adhésion de la MRC d'Antoine-Labelle au service L'ARTERRE.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15622-02-21

DEMANDE D'OCCUPATION DE L'EMPRISE DU PARC LINÉAIRE « LE P'TIT TRAIN DU NORD » PAR LE PROPRIÉTAIRE DU LOT 6 140 591, CADASTRE DU QUÉBEC, CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE LABELLE, SITUÉ À RIVIÈRE-ROUGE

ATTENDU le dépôt d'une demande d'occupation pour l'emprise du Parc linéaire « Le p'tit train du Nord » déposée par le propriétaire du lot 6 140 591, Cadastre du Québec, circonscription foncière de Labelle, situé à Rivière-Rouge reçue le 3 décembre 2020;

ATTENDU que cette demande vise l'obtention d'un droit de passage;

ATTENDU que la Corporation du parc linéaire « Le p'tit train du Nord » est l'organisme responsable de la gestion du parc et, qu'à cet effet, elle a émis un avis favorable à la présente demande le 19 janvier 2021;

Il est proposé par M. Normand St-Amour, appuyer par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'autoriser la demande du propriétaire du lot 6 140 591,

Cadastre du Québec, circonscription foncière de Labelle, situé à Rivière-Rouge quant à l'obtention d'un droit de passage, le tout conditionnellement à ce qu'il y ait entente entre le propriétaire du lot 6 140 591, Cadastre du Québec, circonscription foncière de Labelle, situé à Rivière-Rouge et la MRC d'Antoine-Labelle, et sous réserve de l'acceptation du ministère des Transports du Québec.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15623-02-21

**DEMANDE D'OCCUPATION DE L'EMPRISE DU PARC LINÉAIRE
« LE P'TIT TRAIN DU NORD » PAR LA MUNICIPALITÉ DE
NOMINGUE, LOT 556-P**

ATTENDU le dépôt d'une demande d'occupation pour l'emprise du Parc linéaire « Le p'tit train du Nord » déposée par la municipalité de Nomingue, Lot 556-P, reçue le 12 janvier 2021;

ATTENDU que cette demande vise l'aménagement d'un stationnement à proximité du hameau de la gare;

ATTENDU que la Corporation du parc linéaire « Le p'tit train du Nord » est l'organisme responsable de la gestion du parc et, qu'à cet effet, elle a émis un avis favorable à la présente demande le 1^{er} février 2021;

Il est proposé par M. Normand St-Amour, appuyer par M. Denis Charette et résolu à l'unanimité d'autoriser la demande à la municipalité de Nomingue quant à l'aménagement d'un stationnement, le tout conditionnellement à ce qu'il y ait entente entre la municipalité de Nomingue et la MRC d'Antoine-Labelle, et sous réserve de l'acceptation du ministère des Transports du Québec.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15624-02-21

**AVIS DE CONFORMITÉ D'UN RÈGLEMENT D'URBANISME DE LA
MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-PONTMAIN : RÈGLEMENT
165-1**

ATTENDU que la municipalité de Notre-Dame-de-Pontmain a soumis à la MRC d'Antoine-Labelle pour avis de conformité, un règlement portant le numéro 165-1 modifiant son règlement numéro 165 relatif au lotissement;

ATTENDU que le service de l'aménagement, après analyse, a émis un avis favorable;

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Normand St-Amour et résolu à l'unanimité d'émettre un avis favorable quant à la conformité du règlement numéro 165-1 de la municipalité de Notre-Dame-de-Pontmain, en regard des objectifs du schéma d'aménagement révisé de la MRC d'Antoine-Labelle et des dispositions de son document complémentaire.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15625-02-21

**AVIS DE CONFORMITÉ D'UN RÈGLEMENT D'URBANISME DE LA
MUNICIPALITÉ DE LAC-SAINT-PAUL : RÈGLEMENT # 022-2020-
LAU**

ATTENDU que la municipalité de Lac-Saint-Paul a soumis à la MRC

d'Antoine-Labelle pour avis de conformité, un règlement portant le numéro 022-2020-LAU modifiant son règlement numéro 142 relatif au zonage;

ATTENDU que le service de l'aménagement, après analyse, a émis un avis favorable;

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par M. Normand St-Amour et résolu à l'unanimité d'émettre un avis favorable quant à la conformité du règlement numéro 022-2020-LAU de la municipalité de Lac-Saint-Paul, en regard des objectifs du schéma d'aménagement révisé de la MRC d'Antoine-Labelle et des dispositions de son document complémentaire.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15626-02-21

DEMANDE DE TRAVAUX DE LA MACAZA

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par M. Denis Charette et résolu à l'unanimité d'accepter la demande de La Macaza contenue dans sa résolution 2020.06.92, mandatant le service de l'aménagement du territoire de la MRC d'Antoine-Labelle, pour des modifications de la refonte règlementaire, et ce, en conformité avec les dispositions de l'entente intermunicipale.

ADOPTÉE

M. Daniel Bourdon revient siéger, il est 15 h 10.

DEMANDE D'APPUI DU SYNDICAT DES PRODUCTEURS ACÉRIQUES OUTAOUAIS - LAURENTIDES (SPAOL) ET DU SYNDICAT DE L'UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES (UPA) DE LA LIÈVRE QUANT AU CHANTIER DÉSIRÉ

Les membres du comité administratif prennent connaissance de la demande d'appui du Syndicat des producteurs acéricoles Outaouais-Laurentides (SPAOL) et du Syndicat de l'Union des producteurs agricoles (UPA) de la Lièvre quant au chantier Désiré.

Ce sujet avait également été traité lors de la séance du comité administratif de la MRCAL du 10 décembre 2021 (MRC-CA-15554-12-20). Les membres décident que ce sujet sera abordé lors de la prochaine séance du Conseil de la MRC.

SERVICE DE GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES NATURELLES

RAPPORT DU DIRECTEUR DE SERVICE

M. Claude Dionne, directeur du service de gestion intégrée des ressources naturelles, est présent. Au cours du dernier mois, les principales activités du service ont porté sur :

Rapport sur les travaux du SGIRN

- Participation au comité de gestion, le 1er février;
- Tenu de la quarante-quatrième TGIRT Nord, le 27 janvier;
- Tenu de la trente-sixième TGIRT Sud, le 10 février;

- Rencontres de travail pour bonifier le projet PAP du MFFP –potentiel acéricole à prioriser sur terre publique; 21 janvier, le 29 janvier;
- Tenu de la rencontre du comité sur le développement de l'industrie régionale acéricole, le 3 février;
- Préparation de la rencontre pour la présentation de la stratégie nationale de production de bois, le 24 février;
- Préparation de la consultation publique du PAFIO : du 23 mars au 16 avril;
- En continu : Participation aux comités ciblés et rencontres d'informations pour l'harmonisation des chantiers présentés aux TGIRT.

ADMINISTRATION DES TERRITOIRES NON ORGANISÉS

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15627-02-21

REGISTRE DE CHÈQUES DES TNO - JANVIER 2021

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé le registre de chèques des TNO, portant les numéros 8599 à 8614, totalisant 17 074.25 \$ et portant sur la période du 1^{er} au 31 janvier 2021.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15628-02-21

REGISTRE DES PRÉLÈVEMENTS DES TNO - JANVIER 2021

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par M. Normand St-Amour et résolu à l'unanimité d'accepter pour dépôt le registre des prélèvements de TNO, portant les numéros 11 et 12, au montant de 7 059.52 \$ et portant sur la période du 1^{er} au 31 janvier 2021.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15629-02-21

DÉPÔT DU RÔLE DE PERCEPTION 2021

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'accepter pour dépôt le rôle de perception des Territoires non organisés de la MRC d'Antoine-Labelle, montrant ce qui suit : 68 586 700 \$ à titre d'assiette foncière générale, 958 dossiers d'évaluation, représentant : 280 313.88 \$, 46 495 \$ à percevoir via divers tarifs pour l'hygiène du milieu, 10 728.39 \$ pour le chemin Lépine-Clova, 9 029 \$ aux fins de la promotion touristique et 39 048.08 \$ de quote-part à verser à la MRC d'Antoine-Labelle, pour un montant total de 385 614.35 \$, en y ajoutant les arrérages et les intérêts impayés au montant lors de l'envoi des comptes de taxes.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15630-02-21

RENOUVELLEMENT DU PROTOCOLE D'ENTENTE SAISONNIER 2021 POUR L'ENTRETIEN DU CHEMIN VANIER

ATTENDU le projet du protocole d'entente saisonnier des partenaires du chemin Vanier présenté aux membres;

ATTENDU que le montant total du protocole est de 21 000 \$ à partager entre six (6) partenaires;

ATTENDU que la contribution demandée à la MRC d'Antoine-Labelle est de 3 500 \$;

ATTENDU que la MRC d'Antoine-Labelle désire faciliter l'accès à ses Territoires non organisés;

Il est proposé par M. Normand St-Amour, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé, le projet du protocole d'entente saisonnier des partenaires du chemin Vanier et d'autoriser le préfet et la directrice générale à signer, pour et au nom de la MRC d'Antoine-Labelle, ledit protocole.

Il est de plus résolu d'autoriser les services financiers à procéder au versement de 3 500 \$, à même le fonds des TNO pour la réalisation de travaux 2021 sur des ponts et chemins, selon les modalités prévues audit protocole.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15631-02-21

CHANGEMENT DU REPRÉSENTANT AUTORISÉ POUR LE GOUVERNEMENT DU CANADA POUR LES TERRITOIRES NON ORGANISÉS (TNO) DE LA MRC D'ANTOINE-LABELLE

ATTENDU le départ à la retraite de l'adjointe à la direction générale aux activités financières, Mme Nicole Laurin;

ATTENDU l'embauche à titre d'adjointe à la direction générale aux activités financières, Mme Caroline Richer (MRC-CC-13790-06-20 & MRC-CC-13895-10-20);

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Daniel Bourdon et résolu à l'unanimité d'autoriser Me Mylène Mayer, directrice générale à donner une procuration à Mme Caroline Richer, adjointe à la direction générale aux activités financières, pour représenter les territoires non organisés (TNO) de la MRC d'Antoine-Labelle auprès des ministères du Revenu du Québec, de Revenu Canada et de Services Canada, et ce, pour les années 2020 et suivantes.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15632-02-21

AUTORISATION RELATIVE À LA COMMUNICATION DE RENSEIGNEMENTS AUPRÈS DES MINISTÈRES DU REVENU DU QUÉBEC POUR LES TERRITOIRES NON ORGANISÉS (TNO) DE LA MRC D'ANTOINE-LABELLE ET ABROGATION DE LA RÉSOLUTION MRC-CA-14272-05-17

ATTENDU le départ à la retraite de l'adjointe à la direction générale aux activités financières, Mme Nicole Laurin;

ATTENDU l'embauche à titre d'adjointe à la direction générale aux activités financières, Mme Caroline Richer (MRC-CC-13790-06-20 & MRC-CC-13895-10-20);

ATTENDU que Mme Caroline Richer, adjointe à la direction générale aux

activités financières des Territoires non organisés (TNO) de la Municipalité régionale de comté d'Antoine-Labelle, répondant au numéro d'identification 1023820494, a besoin d'une autorisation relative à la communication de renseignements, pour et au nom de la MRC d'Antoine-Labelle, auprès des ministères du Revenu du Québec;

Il est proposé par M. Normand St-Amour, appuyé par M. Denis Charette et résolu à l'unanimité que Mme Caroline Richer, adjointe à la direction générale aux activités financières, soit autorisée à :

- Consulter le dossier de l'entreprise et agir au nom et pour le compte de l'entreprise, pour toutes les périodes et toutes les années d'imposition (passées, courantes et futures), ce qui inclut le pouvoir de participer à toute négociation avec Revenu Québec, en ce qui concerne tous les renseignements que ce dernier détient au sujet de l'entreprise pour l'application ou l'exécution des lois fiscales, de la *Loi sur la taxe d'accise* et de la *Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires*, en communiquant avec lui par téléphone, en personne, par écrit ou au moyen des services en ligne;
- Signer une autorisation ou une procuration au nom et pour le compte de l'entreprise, y renoncer ou la révoquer, selon le cas;
- Consulter le dossier de l'entreprise et agir au nom et pour le compte de l'entreprise, conformément aux conditions d'utilisation de Mon dossier pour les entreprises, que vous pouvez consulter sur le site Internet de Revenu Québec et que vous pouvez accepter.

Il est de plus résolu que les Territoires non organisés (TNO) de la MRC d'Antoine-Labelle acceptent que le ministre du Revenu communique au représentant, par téléphone, en personne, par écrit ou par voie électronique, les renseignements dont il dispose sur l'entreprise et qui sont nécessaires à l'inscription à Mon dossier pour les entreprises ou aux fichiers de Revenu Québec.

Il est de plus résolu d'abroger la résolution MRC-CA-14272-05-17.

ADOPTÉE

SERVICE DU PERSONNEL

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15633-02-21

EMBAUCHE D'UN(E) CHARGÉ(E) DE PROJET - AGENT DE VITALISATION, POSTE OCCASIONNEL, CLASSE V

ATTENDU la tenue du concours 21-AD-01 pour le poste de chargé(e) de projet - Agent de vitalisation, poste occasionnel, et les entrevues du 9 février 2021;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection;

Il est proposé par M. Normand St-Amour, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'embaucher Mme Stéphanie Cardinal afin de combler un poste occasionnel de chargée de projet - Agent de vitalisation classe V, à temps complet, pour une période de 24 mois, soit du 8 mars 2021 au 3 mars 2023, et ce, en conformité avec les dispositions de la convention collective présentement en vigueur à la MRC d'Antoine-Labelle.

ADOPTÉE

EMBAUCHE D'UN(E) AGENT(E) DE DÉVELOPPEMENT EN PATRIMOINE IMMOBILIER, POSTE OCCASIONNEL, CLASSE V

Ce point sera traité lors d'une prochaine séance du comité administratif.

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15634-02-21

ALLOCATION POUR LES CELLULAIRES DES JOURNALIERS SUR LE PARC LINÉAIRE

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par M. Normand St-Amour et résolu à l'unanimité d'autoriser les services financiers à verser un montant mensuel de 30 \$ pour chacun des 3 journaliers du parc linéaire, pour l'utilisation de leur téléphone cellulaire personnel dans le cadre de leurs fonctions à la MRC d'Antoine-Labelle, et ce, pour tous les mois où ils sont en fonction. En conséquence, les forfaits actuellement en vigueur seront annulés par la direction générale de la MRC et ce à partir du dernier jour du mois de février 2021.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES

Aucun contribuable ne s'est manifesté.

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, le préfet lève la séance. Il est 15 h 40.

Gilbert Pilote, préfet

**Me Mylène Mayer, directrice générale
et secrétaire-trésorière**